

teranga

Bienvenue ! (en wolof)

Nouvelles de la mission des frères Carmes Déchaux au Sénégal

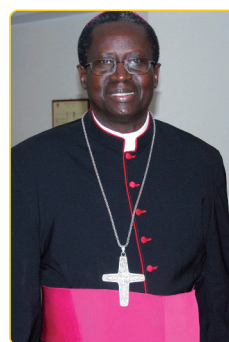
Monseigneur Benjamin Ndiaye, archevêque de Dakar, et les Carmes de Keur Mariama

L'installation de Mgr Benjamin Ndiaye comme archevêque de Dakar, le 21 février dernier, est l'occasion de rappeler avec reconnaissance son rôle dans notre fondation sénégalaise.

Les frères fondateurs ont été appelés par Monseigneur Théodore-Adrien Sarr, évêque de Kaolack jusqu'en 2001. Lorsqu'ils sont arrivés en juin 2002, il leur fallut beaucoup de courage pour s'aventurer dans l'inconnu, un peu comme des orphelins. Monseigneur Sarr avait été transféré quelques mois plus tôt au siège archiépiscopal de Dakar. Le nouvel évêque de Kaolack, Monseigneur Benjamin, les adopta immédiatement. Sa bonté et sa sollicitude ne firent jamais défaut. Pendant douze années, il sera pour eux **un père attentionné**, supervisant chacune des étapes marquantes de la vie communautaire : l'installation à Limane (Sokone) au bord d'un bras de mer attrayant mais infesté de moustiques, le déménagement à Kaolack (février 2003) puis sur le « terrain », dans le nouveau couvent inauguré le 8 janvier 2011.

On peut dire que l'« **enfant chéri** » de Monseigneur Benjamin aura été le **pôle spirituel de Keur Mariama**. C'est lui qui l'a conçu et aménagé de toutes pièces à partir de 2004. Les trente hectares offerts au diocèse sont lotis en quatre entités : le sanctuaire marial, le Séminaire interdiocésain de propédeutique, le couvent des Carmélites Missionnaires Thérésiennes, avec son dispensaire, et enfin le couvent des Carmes, dont les frères sont chargés de cours et d'accompagnement spirituel au Séminaire. Monseigneur est un **grand dévot de Notre-Dame du Sacré-Cœur** dont la spiritualité s'accorde bien avec la tradition mariale du Carmel liée à l'écoulement de la grâce, près de la Croix.

L'épiscopat de Monseigneur Benjamin a été très fécond durant ses treize années kaolackoises. De nombreux projets diocésains ont été menés à bien selon cinq orientations mariales et pastorales constamment rappelées : FIAT, MAGNIFICAT, CONSERVABAT, STABAT, ORABAT. Un tel climat ne pouvait que favoriser l'insertion des Carmes dans l'Eglise du Sénégal.



Monseigneur Benjamin Ndiaye



Armes de Mgr Benjamin



Notre-Dame du Sacré-Cœur à Keur Mariama

Petite biographie de Mgr Benjamin



Mgr Benjamin Ndiaye est né en 1948. Il entre au petit séminaire dès 1959, à onze ans, et n'en sort que pour rentrer au séminaire de Dakar, en 1967. Après des études de philosophie et de théologie au Sénégal et en Côte d'Ivoire, il reçoit une formation biblique très approfondie, avec trois années d'études à l'université de Fribourg en Suisse (1974-1977), puis deux années à l'école biblique de Jérusalem (1977-1979) et enfin trois années de préparation d'un doctorat à l'institut catholique de Paris (1993-1996). Mais Mgr Benjamin a également une solide expérience pastorale, avec onze années au service des

paroisses, dix années au service des séminaristes de Sébikotane et treize années au service du diocèse de Kaolack. L'ordination sacerdotale de Mgr Benjamin date de 1977, son ordination épiscopale de 2001. **Dieu s'est choisi un pasteur très bien préparé** pour conduire son troupeau dans les plaines sénégalaises !





Les diocèses du Sénégal



Le Sénégal compte aujourd'hui **six diocèses**. L'archidiocèse de Dakar est de loin le plus petit par sa superficie, mais il compte la grande majorité des catholiques du pays. Au nord du Sénégal se trouve l'immense diocèse de saint Louis, puis à l'est de Dakar, le diocèse de Thiès, et notre diocèse de Kaolack. Au sud-est, le diocèse de Tambacounda a lui aussi un très grand territoire. Il relie au reste du pays les diocèses de Kolda et de Ziguinchor, isolés par l'enclave de la Gambie. **Ces diocèses sont tous très jeunes**, puisque les plus anciens, Dakar et Ziguinchor, ont été érigés en 1955, et le plus récent, Kolda, l'a été en 1999.



Les archevêques de Dakar

Mgr Benjamin Ndiaye, intronisé archevêque de Dakar le 21 février dernier, est le quatrième pasteur de ce diocèse. Il succède à Mgr Sarr, cardinal et archevêque de Dakar depuis 2000. Mgr Sarr avait auparavant dirigé le diocèse de Kaolack pendant 25 ans, il se retire aujourd'hui à 78 ans, comme un bon et fidèle serviteur. Avant lui l'archidiocèse de Dakar avait été profondément marqué par le cardinal Thiandoum, archevêque de Dakar entre 1962 et 2000, créé cardinal par le bienheureux Paul VI en 1976. La mémoire de Mgr Thiandoum reste encore très présente à Dakar. Le premier pasteur du diocèse avait été Mgr Lefebvre, archevêque de Dakar de 1955 à 1962 après avoir été vicaire apostolique de Dakar depuis 1947. La suite française et suisse de l'histoire de Mgr Lefebvre est bien douloureuse, mais son œuvre missionnaire, ample et multiple, a bien préparé l'Eglise du Sénégal à se doter de structures modernes adaptées aux exigences de l'évangélisation.

J.R.



Cardinal Théodore-Adrien Sarr

L'archidiocèse de Dakar

Les catholiques au Sénégal sont une **faible minorité**. Selon les estimations de 2012, ils sont 940 649 pour une population totale de près de 12 900 000 habitants. La grande majorité de la population sénégalaise est musulmane, avec de forts accents locaux, notamment l'importance des confréries et des marabouts. À ce jour le **Sénégal peut se vanter de relations pacifiques entre ses différentes communautés religieuses**. Les évêques du Sénégal ont d'ailleurs rendu publique une intervention pleine de fermeté et de mesure à l'occasion des soubresauts qui ont marqué la France en janvier dernier, en restant très loin du cortège de réactions passionnées ou de commentaires irréfléchis et irresponsables. (On trouvera le texte intégral de cette belle intervention sur le site de l'Eglise catholique en France www.eglise.catholique.fr > rubrique actualité de l'Eglise > Dossiers > Attentats en France).



Le diocèse de Dakar rassemble l'immense majorité des catholiques du pays, près de 75 %, avec 700 000 catholiques, presque tous de rite romain à l'exception de quelques libanais maronites. La **vitalité de ce jeune diocèse** peut se mesurer au nombre de prêtres (diocésains et religieux), 198 dont 111 incardinés dans le diocèse, auxquels s'ajoute une belle représentation des religieux avec 85 religieux non prêtres et 342 religieuses.

Pour soutenir la mission des frères Carmes au Sénégal

Newsletter Teranga - Parution avril 2015

Supplément gratuit à la revue missionnaire Teranga • N° ISSN : 2265-9633 • Imprimé à 5000 exemplaires.
Editeur : Procure des Missions des Carmes Déchaux - 10 bis rue Moquin-Tandon - 34090 Montpellier

Vous pouvez adresser votre chèque à :
France : Procure des Missions
10 bis, rue Moquin-Tandon
34090 Montpellier
e-mail : zelateur.mission@carmel.asso.fr

Si vous désirez recevoir un reçu fiscal permettant une déduction d'impôts, veuillez rédiger votre chèque à l'ordre de la **Fondation des Monastères** et l'envoyer à la Procure des Missions.

Suisse : CCP 17-315529-6
Canada : Chèque à l'ordre de « **Mission des Carmes** » à envoyer à : Couvent des Carmes, 600 rue Notre-Dame Est, Trois-Rivières (Québec) G8T 4G8 Canada